



Agropôle®

Espace de coworking pour startups

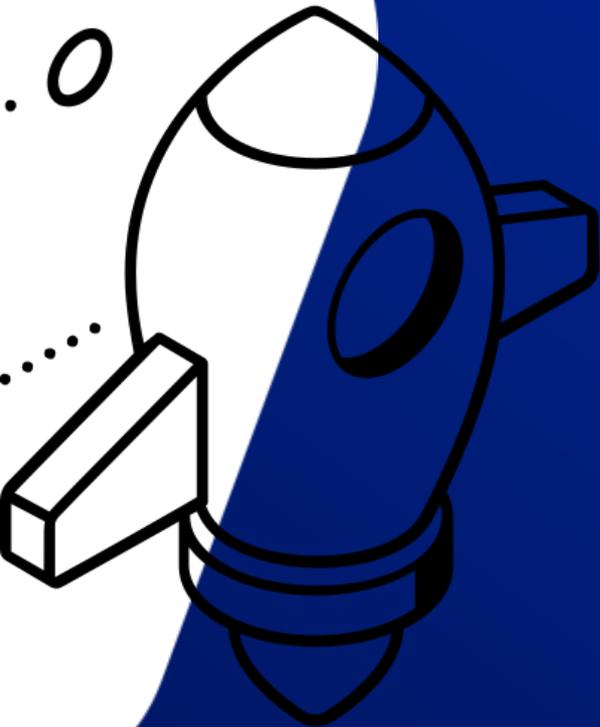
Confidentiel



Espace de coworking pour startups :

→ Généralités :

- Bénéficiez d'un espace de travail équipé (bureau, ordinateur, Internet, imprimantes, tableaux etc.) situé au cœur d'un campus food
- Travaillez de manière flexible, adaptée à vos besoins et partagez vos questionnements et solutions avec les membres de la communauté
- Profitez de la réception centralisée, des salles de conférences et de la communication d'Agropôle
- Les startups sélectionnées jouissent d'une période de gratuité définie par le comité d'éligibilité





Un espace équipé, dédié
aux startups



Les options de l'espace de coworking :

→ Option 1 : Location d'un bureau fixe (avec ou sans ordinateur)

- Bureau fixe avec mobilier et rangements
- Connexion Internet haut débit sécurisée
- Accès aux imprimantes, salles de conférences et réception centralisée

→ Option 2 : Location d'un bureau volant

- Connexion Internet haut débit sécurisée
- Accès aux imprimantes, salles de conférences et réception centralisée

** Les prix des options sont équivalents au prix du marché*





Des synergies pour
des projets d'impact



Avantages :

→ Période de gratuité et accompagnement :

- Chaque startup sélectionnée bénéficie d'une période de gratuité ne pouvant dépasser 12 mois consécutifs
- Durant cette période la startup bénéficie de l'accompagnement et de la communication d'Agropôle
- Cette dernière est décidée et mesurée par le comité d'éligibilité d'Agropôle et contractualisée selon modèle propres
- Au terme de chaque contrat, des discussions ont lieu avec le comité d'éligibilité afin de perpétuer un nouvel accompagnement et hébergement
- La durée maximale d'hébergement dans l'espace de coworking est de deux ans inclus la période de gratuité



De la communication, du rayonnement



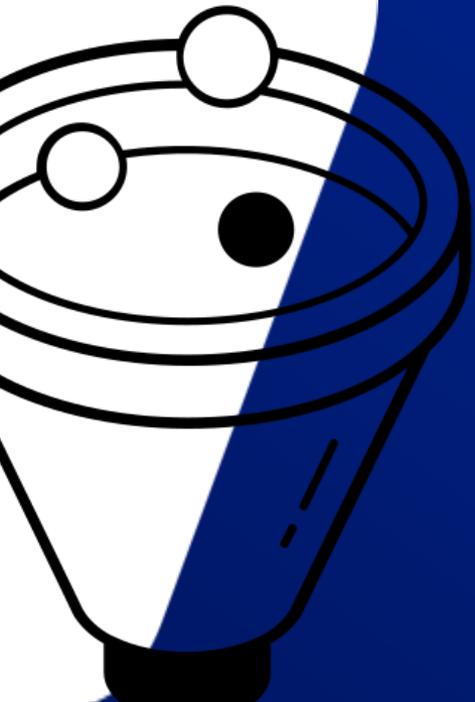
Critères de sélection :

→ Critères de réception de la demande :

- Prise de contact d'une startup via des incubateurs reconnus ou conseillers stratégiques
- Décision prise par le comité d'éligibilité
- Ré-évaluation des offres *ad hoc* en fonction des besoins

→ Grille d'évaluation :

- La société est dans le domaine agroalimentaire
- Est une startup en termes d'âge, etc.
- Possède les moyens minimaux de paiement de ce qu'elle loue (durant période de gratuité)
- N'aie pas fait plus de deux autres incubateurs avant son arrivée sur site





Ensemble, pour la nourriture durable de demain

